

Concours

Les étudiants du Limousin encouragés à s'exprimer sur la cybersécurité

LIMOGES EDUCATION INTERNET - MULTIMÉDIA

Publié le 12/10/2018 à 06h55



Le concours sera limité à une vingtaine d'équipes. © Thomas JOUHANNAUD

A l'initiative du groupement d'intérêt public Santé et Informatique Limousin Poitou-Charentes (GIP SILPC), un concours sur le thème de la cybersécurité a été lancé ce mercredi. Celui-ci s'adresse aux étudiants scolarisés dans le Limousin et titulaires au minimum d'un Bac+2. Les intéressés ont jusqu'au 17 octobre pour s'inscrire.

Pour participer à la première édition de ce concours, baptisé [Cyber@tlim](#), les étudiants vont devoir choisir un thème parmi ceux proposés par les organisateurs. « Il y a en vingt-sept », précise Patrice Boisseuil, responsable du Pôle sécurité-urbanisation-hébergement au GIP SILPC. « Les thématiques sont variées : objets publicitaires, ingénierie sociale, téléchargement, ... ». Les thèmes sont à valider avant le 19 octobre.

Les participants, qui pourront s'inscrire par équipes de trois, ont la consigne de réaliser une vidéo ou un diaporama d'un maximum de cinq minutes. « Dans ces formats, il faut mettre en avant un message pédagogique. »

« Les réalisations feront l'objet d'un passage devant le jury, les 28 et 29 novembre », ajoute Patrice Boisseuil. « Vingt minutes seront accordées pour présenter le projet. » Le jury sera constitué de personnalités issues de milieux variés : des représentants pédagogiques, des personnes issues d'établissements de santé, des membres du GIP SILPC, des PME et PMI locales, des communicants, et un responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) travaillant à la Préfecture de Haute-Vienne.

[A lire aussi : Pour récupérer la fiche d'inscription et obtenir des informations supplémentaires](#)

« J'encourage les participants à faire appel à des experts », poursuit Patrice Boisseuil. « La notation sera effectuée à la fois sur la mise en situation du projet, mais aussi sur l'originalité du format et sa valeur pédagogique. » Les organisateurs indiquent l'obligation d'organiser le message autour de trois axes. « Il faut expliquer comment une cyberattaque est possible, comment l'éviter et comment réagir. Chaque équipe doit également se rattacher à un enseignant référent, qui pourra l'aider. Il faut, évidemment, respecter les droits d'auteur et ne pas faire de plagiat. »

Les meilleurs projets récompensés à la préfecture

Les groupes sélectionnés par le jury auront l'opportunité de présenter leurs réalisations, le 7 décembre, à la préfecture de Haute-Vienne. « Cette démarche s'inscrit dans une journée de sensibilisation à la sécurité des systèmes des entreprises et des administrations », explique Patrice Boisseuil. « L'objectif de projeter les réalisations étudiantes, c'est de pouvoir sensibiliser l'ensemble des acteurs qui utilisent les outils informatiques avec des mises en situation concrètes. » Les supports sont amenés à être conservés, pour les utiliser dans diverses actions de sensibilisation à la cybersécurité.

Outre cette présentation préfectorale, 2.000 euros de lots sont mis en jeu. « La meilleure équipe remportera 1.000 euros de cadeaux », conclut Patrice Boisseuil. La remise des prix se déroulera le même jour que la présentation des projets à la préfecture.

Le GIP SILPC organise ce concours aux côtés de la Préfecture de Haute-Vienne. L'Université de Limoges et le groupe 3iL, qui proposent des formations en informatique, sont également dans l'organisation.

Thibaud Delafosse

LIMOGES EDUCATION INTERNET - MULTIMÉDIA